

EXPERTISE BOIS

TERRASSES | BARDAGES | PISCINES | PERGOLAS | CARPORTS | ABRIS

LA CONSTRUCTION BOIS EN FRANCE.

Le secteur de l'aménagement bois a le vent en poupe, et avec lui son lot de mésaventures souvent désastreuses financièrement et moralement. C'est un secteur qui évolue avec le temps et qui aujourd'hui est devenu un métier à part entière qui demande de l'expérience, de la rigueur et du professionnalisme.

Certaines situations nécessitent une expertise précise, un avis neutre et impartial permettant de mettre le constructeur ou l'artisan face à ses responsabilités et à ses obligations.

METHODOLOGIE :



- Analyse du dossier (devis, factures, commandes, échanges mails,...)
- Déplacement sur site
- Analyse globale de l'ouvrage et des éléments
- Diagnostic de l'ouvrage
 - Mesures et relevés
 - Photos
- Rédaction des désordres et malfaçons
 - Photos argumentées
 - Avis technique ou DTU en lien avec l'ouvrage
- Chiffrage & estimation :
 - Remise en état, réparations, modifications ou dépose repose
- Avis "fonctionnel" (privation de jouissances)
- Conclusions
- Remise du rapport "certifié original" mail et courrier.

EXPERIENCE

Ancien artisan et chef d'entreprise, ce sont des années d'expérience chantier qui font aujourd'hui toute la différence dans la précision de nos expertises.

COMPÉTENCES

Bardage bois
Terrasse (platelage)
Piscines bois
Pergolas & auvents
Structures bois extérieures

ACCOMPAGNEMENT

Notre mission en tant que professionnel est également de vous donner toutes les clefs pour la suite. Nous vous accompagnons tout au long de la procédure.